



VILLE THERMALE & TOURISTIQUE

AVIS D'APPEL PUBLIC

A LA CONCURRENCE

1 - Identification de l'organisme qui passe le marché :

VILLE DE LUXEUIL LES BAINS
1 PLACE SAINT PIERRE
70300 LUXEUIL LES BAINS
Tél :03.84.93.90.00 Fax :03.84.40.06.30

2 - Objet du marché :

Communication du futur centre d'interprétation et d'animation du patrimoine

3 - Caractéristiques du marché :

Tranches – lots – options – variantes :

Le présent marché ne comprend pas de tranches ni de lots.

Variantes

La présentation de variantes est autorisée. Celles-ci devront être présentées dans un dossier « variante » comportant un acte d'engagement spécifique et une note présentant les avantages de la variante proposée sur la solution de base.

Toutefois, le candidat est tenu d'apporter une réponse à la solution de base.

4 - Critères d'attribution :

▪ Critères de jugement des offres

Les offres seront analysées au vu des critères suivants :

- Valeur technique de l'offre, noté sur 60 points au regard des sous critères suivants :
 - Méthode de travail
 - Moyens humains et compétences mis à disposition du projet (CV détaillés des personnes en charge du dossier, temps estimé, présence sur place...)
 - Premières propositions de supports et/ou d'événements
- Prix des prestations, noté sur 40 points

Le candidat retenu sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

▪ Négociation - Auditions

Après examen des propositions, la collectivité engagera des négociations avec le ou les candidats ayant présenté les offres les plus intéressantes.

Une audition pourra être organisée. La participation à cette phase d'audition sera déterminée par l'approche du candidat des objectifs et des attentes de la collectivité. Pendant cette audition, le candidat présentera notamment sa perception de la prestation.

L'invitation à l'audition (transmise par tout moyen) sera effectuée avec un préavis minimum de 24 heures. La participation du candidat est intégrée dans les critères de sélection des offres.

Ceux-ci- disposeront alors d'un délai de 24 heures minimum à compter de l'invitation à négocier (transmise par tout moyen : fax, lettre ou e-mail) pour faire parvenir toute nouvelle proposition suivant les modalités énoncées par cette invitation, étant entendu que l'accord ne devient définitif qu'après notification du marché.

5 - Procédure :

La présente consultation est passée sur procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

6 - Date limite de réception des offres : 21 février 2018, dernier délai.

7 - Date d'envoi à la publication : 9 janvier 2018

8 - Renseignements complémentaires :

Pour les renseignements d'ordre technique :

Mme Jennifer COGHE – Chef de Cabinet
Tél : 03.84.93.93.02 – Fax : 03.84.40.06.30
Mail : jennifer.coghe@luxeuil-les-bains.fr

Pour les renseignements d'ordre administratif :

Mme Sophie MIELLE - Service Marchés Publics
Tél : 03.84.93.90.18 – Fax : 03.84.40.06.30
Mail : sophie.mielle@luxeuil-les-bains.fr